

**CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SAINT-LOUIS
SEANCE DU 30 AOÛT 2024**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
Séance du vendredi 30 août 2024**

Délibération n°099_240830

Approbation du Procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 24/06/2024.

L'an deux mille vingt-quatre, le trente août à dix-sept heures trente, sur convocation individuelle en date du 23 août 2024, dématérialisée et affranchie le 23 août 2024, les membres du Conseil municipal de la Commune de Saint-Louis se sont réunis à la salle d'honneur Simone Veil à Saint-Louis sous la présidence de Madame M'DOIHOMA Juliana, Maire.

Conseillers			
Présents	Absents représentés		Absents
	Absents	Procurations données à	
Mme Juliana M'DOIHOMA ⁴⁻⁵ M. Eric FONTAINE Mme Yannicke SEVERIN M. Imran HATTEEA ² Mme Gaëlle MOUNIAMA COUPAN M. Sylvain ARTHEMISE ⁹ Mme Dominique Manuela AMAZINGOI-RIVIERE ⁵ M. René Claude MARIMOUTOU M. Jean Michel FLORENCY ³ Mme Marie Ludivine IMACHE M. Jérémy TURPIN Mme Marie Julie DIJOUX ⁶ M. Romain GIGANT ³ Mme Marie Corinne ROCHEFEUILLE M. Jean Hugues GERARD ⁷ M. Jean François PAYET Mme Marie Joëlle JOVET M. Bernard MARIMOUTOU ⁹ Mme Marie Françoise GASTRIN M. Bruno BEAUVAL Mme Claudie TECHER Mme Camille CLAIN ⁵ M. Hanif RIAZE ² Mme Linda MANENT ¹ Mme Stéphanie JONAS-SOORIAH ² M. Brice GOKALSING-POUPIA Mme Eliana Marie Eloise NARCISSE M. Mickaël Gérard CHAMAND ⁸ M. Alix GALBOIS ¹⁰	M. Thibaud CHANE WOON MING Mme Flora AUGUSTINE- ETCHEVERRY ²⁻⁵ M. Georges Marie NAZE Mme Agnès DORESSAMY TAYLLAMIN	Mme Juliana M'DOIHOMA Mme Yannicke SEVERIN Mme Claudie TECHER Mme Marie Joëlle JOVET	M. Jean Pascal MANGUE M. Claude Henri HOARAU Mme Marie Ida HAMOT-RICHAUVET M. Roger Marie Joël ARTHEMISE M. Philippe RANGAMA Mme Sitina Sophie SOUMAÏLA M. Olivier LAMBERT Mme Florence HOARAU- ROUGEMONT Mme Brigitte PAYET M. Louis Bertrand GRONDIN M. Cyrille HAMILCARO Mme Raïssa MAILLOT

¹A quitté la salle des délibérations lors du débat de la délibération n°100 et donne procuration à Madame Gaëlle MOUNIAMA COUPAN

²Ne prennent pas part au débat de la délibération n°102 et ne prennent pas acte

³Ne prennent pas part au débat de la délibération n°103 et ne prennent pas acte

⁴Laisse la présidence à Madame Yannicke SEVERIN pour la présentation de la délibération n°104

⁵Ne prennent pas part au débat de la délibération n°104 et ne prennent pas acte

⁶Ne prend pas part au débat de la délibération n°105 et ne prend pas acte

⁷A quitté momentanément la salle des délibérations lors de la délibération n° 109 et n'a pas pris part au vote

⁸A quitté momentanément la salle des délibérations lors de la délibération n° 111 et n'a pas pris part au vote

⁹Ont quitté momentanément la salle des délibérations lors de la délibération n° 112 et n'ont pas pris part au vote

¹⁰A quitté définitivement la salle des délibérations lors du débat de la délibération n°113

**CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SAINT-LOUIS
SEANCE DU 30 AOÛT 2024**

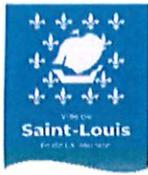
Conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur Romain GIGANT a été désigné pour remplir la fonction de secrétaire.

	Conseillers présents	Conseillers absents et représentés	Conseillers absents de la salle lors du vote	Conseillers n'ayant pas pris part au vote	Nombre de votants		
					Pour	Contre	Abst
Pour la délibération n° 99	29	4	12	0	33	0	0
Pour les délibérations n°100 à 101	28	5	12	0	Prend acte		
Pour la délibération n°102	28	5	12	4	29	0	0
Pour la délibération n°103	28	5	12	2	31	0	0
Pour la délibération n°104	28	5	12	4	29	0	0
Pour la délibération n°105	28	5	12	1	32	0	0
Pour les délibérations n°106 à 108	28	5	12	0	33	0	0
Pour la délibération n°109	27	5	12	1	32	0	0
Pour la délibération n°110	28	5	12	0	33	0	0
Pour la délibération n°111	27	5	12	1	32	0	0
Pour la délibération n°112	26	5	12	2	31	0	0
Pour les délibérations n°113 à 117	27	5	13	0	32	0	0
Pour la délibération n°118	27	5	13	0	Prend acte		

Madame le Maire certifie qu'un extrait de délibération ci-contre a été affiché en Mairie de Saint-Louis et publié sur le site de la mairie.

La Maire,





La fille de passion!

**Conseil municipal - Séance du 30 août 2024
Délibération n°099_240830**

**Approbation du Procès-verbal de la séance du Conseil municipal
du 24/06/2024**

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- Approuve le procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 24 juin 2024.

Vote : 33 pour

La Maire,



**Le présent document est certifié exécutoire
Etant transmis en Sous-Préfecture le
Et publié le**